



Ligne éditoriale

Dans le cadre de sa mission de réseau réflexif et de sa volonté de mutualisation, les publications du Réseau École et Nature (REN) ont pour objet le partage et l'échange des ressources sur les pratiques, les réflexions, les expériences collectives développées dans le REN et les témoignages des artisans de l'éducation à l'environnement vers un développement durable.

Ces publications s'adressent en priorité aux éducateurs, aux pédagogues et chercheurs en sciences de l'éducation, mais également à toute personne se sentant acteur de l'éducation à l'environnement. La ligne éditoriale se donne pour objectifs de :

- * stimuler les échanges et le partage en éducation à l'environnement
- * valoriser et diffuser les savoirs et savoir-faire dans ce domaine
- * encourager les praticiens réflexifs du monde de l'éducation à écrire
- * offrir des espaces de discussions et de diffusion
- * contribuer en tant qu'édition associative, à une construction sociale collective

L'éducation à l'environnement vers un développement durable est au centre des actions éditoriales dans une volonté d'ouverture et de transversalité à partir des approches pédagogiques, des pratiques éducatives, de l'appropriation d'expérience, de la réflexion et la recherche.

Nous souhaitons favoriser un mode de réalisation collaborative des écrits. Des membres du Réseau École et Nature échangent et mutualisent savoir et savoir-faire. Constitués en collectifs d'auteurs, ils alimentent par leurs regards croisés l'essentiel de nos publications en reliant pratique et réflexion. Des auteurs individuels appuyant leurs travaux, notamment de recherche, sur des pratiques d'éducation à l'environnement liées à nos réseaux peuvent être édités.

Par ailleurs, des points de vue extérieurs sont souhaitables, en particulier pour la revue l'Encre Verte dont les articles engagent leur seul auteur.

Nos réalisations dans leur intégralité sont consultables et téléchargeables sur le site reseaucoleetnature.org. Pour favoriser leur partage nous plaçons ces publications sous licence Creative Commons une formule offrant la possibilité d'utiliser et de modifier les documents pour un usage non commercial à condition de citer les sources et de conserver la même licence. Par ailleurs, nous adoptons une politique de tarifs abordables incitant à l'achat plutôt qu'à l'impression personnelle. Pour certains ouvrages à plus grande diffusion, peut être envisagée une co-édition, en combinant les lignes éditoriales, voire le choix d'un éditeur proche de nos valeurs.

ORGANISATION OU SÉLECTION DES TEXTES

Le comité éditorial composé des membres du CA chargés de la communication et de l'édition a pour fonction de donner les grandes orientations éditoriales annuelles et pluriannuelles. En fonction des choix retenus, il émet un avis sur la pertinence des intentions d'écriture provenant des membres du Réseau École et Nature.

Le comité de lecture composé spécifiquement pour chaque ouvrage, il comprend au moins un membre du comité éditorial et peut intégrer des « experts » du sujet traité. Il étudie l'ensemble des écrits avant parution et dispose d'outils. D'une part, une grille d'évaluation s'attachant à des critères connus des auteurs :

- * contribution à l'avancée réflexive et pratique de l'éducation à l'environnement vers un développement durable
- * qualité de la structure et du contenu du texte (rigueur, cohérence, pertinence...)
- * qualité du français (orthographe, syntaxe, clarté, lisibilité...)
- * respect des directives de publication (calibrage...)

D'autre part une déontologie explicite, qui autorise d'éventuelles propositions de modifications soumises aux auteurs, dans le respect de leur travail et en toute bienveillance.

Le comité de rédaction assure le suivi de l'avancement des travaux, recherches des financements, assure la fabrication et la diffusion. Composé d'un technicien, de l'accompagnateur-coordonateur de chaque groupe de travail, d'un ou deux membres des autres comités selon l'envergure du projet.

Les projets d'écriture naissent généralement dans les espaces d'échanges (rencontres, forum, listes de diffusion, assemblée générale...) ou dans les groupes constitués travaillant sur une problématique au sein du Réseau École et Nature.

Une note d'intention indiquant les grandes lignes du contenu est soumise pour avis, au comité éditorial. Son accord déclenche un processus de recherches de financement lié au support retenu (sites, revue, ouvrage, collection, etc.) et les contraintes qui en résultent (calibrage, échéancier, transfert de droits...) sont acceptées par les auteurs.

RELATIONS AVEC LES AUTEURS

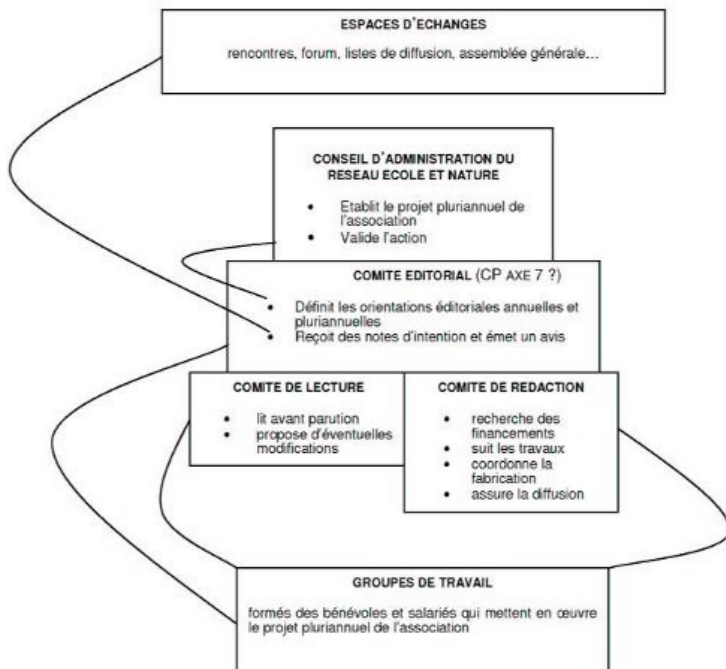
Nous souhaitons prioritairement favoriser une écriture collective dans un esprit partenarial et dans le respect des auteurs. Toutefois des écrits individuels pourront être édités à condition qu'ils revêtent un intérêt d'envergure collective pour le réseau et les acteurs de l'éducation à l'environnement.

Aussi nous proposons à la demande du groupe de travail un accompagnement à l'écriture ou des ateliers d'écriture qui peuvent faciliter la tâche. L'accompagnant ou une personne choisie dans le groupe de travail assure la coordination de l'écriture et représente le groupe auprès du comité de rédaction.

Concernant la signature pour les ouvrages, en couverture nous indiquons qu'il s'agit d'un collectif d'auteurs. Les noms des auteurs sont mentionnés par ordre alphabétique dès la page titre. Le coordinateur de l'écriture, avec l'accord des autres auteurs est cité. Les personnes ayant participé à la relecture peuvent être indiquées en fin d'ouvrage. Chacun des auteurs reçoit 3 à 5 exemplaires de la production en fonction du tirage et du nombre de co-auteurs.

Une convention de transfert de droits engage les auteurs à accepter la diffusion de leur texte dans le but de favoriser les échanges de réflexions et de pratiques sur l'éducation à l'environnement. Ils cèdent l'ensemble de leurs droits, y compris les droits d'auteurs au Réseau École et Nature. Les éventuels revenus de ces droits seront par la suite investis dans la publication d'ouvrages.

ORGANIGRAMME



Les trois comités et le CA travaillent de façon rapprochée, certains membres appartenant à plusieurs instances.